



BUBRY

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES
N°63 - Juillet 2017



Travaux



Solidarité



Histoire locale



Vie Locale

URGENCES

POMPIERS 18
GENDARMERIE 17
SAMU 56 15
CENTRE ANTI-POISON DE RENNES
02 99 59 22 22

SANTÉ

Médecins généralistes

Dr ROBIN J.
Place Saint-Antoine 02 97 51 70 21

Dr THOMAS G.
6 rue de la Libération 02 97 51 70 56

Pharmaciens

BRÉDÉKA L. – NIGNOL M.L.
21 rue des Tilleuls 02 97 51 70 37

Infirmiers

RHDANE A. – MARCHESSEAU G.
TOUILLIER V. – LE MANCQ S.
6 place Saint-Antoine 02 97 51 31 93

BARTHÉLÉMY M. – LE FUR F. – LE RUYET A.
LETALLEC B. – DANIGO J.C.
4 rue de la Libération 02 97 51 72 70

RIVALAN V. – EVRARD A.
2 rue du Dr Troudet 02 97 27 03 37

Masseurs - Kinésithérapeutes

LE SANT M. – MOLINIER S.
2 rue du Dr Troudet 02 97 51 72 21

CHAUVIN F. – GIRARD M.
3 rue du Dr Troudet 02 97 51 70 53

Ostéopathe

LE SANT M.
2 rue du Dr Troudet 02 97 51 72 21

Pédicures - Podologues

BUREAU F.
2 rue du Dr Troudet 02 97 51 72 21

SALAU I.
3 rue du Dr Troudet 02 97 51 70 53

Orthophoniste

RANC L.
5 place F. d'Esperey 09 73 60 65 98

Ambulanciers et taxis conventionnés

AMBULANCES URGENCE 56
LE SAUSSE M. – KERJOUAN O.
ZA Kerlevic 02 97 51 76 98

BUBRY-AMBULANCES
COLLIN C.
Kerscaven 02 97 51 33 50

Vétérinaires

FAVENNEC Y. – SOUBIES S.
Place F. d'Esperey 02 97 51 70 26

Correspondants de presse

Le Télégramme

PERRET E. 06 09 02 45 74

Ouest-France

LE PIMPEC P. 07 51 65 22 91
patricia.lepimpec@outlook.com

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie

Du lundi au vendredi :
9h - 12h / 14h - 17h

Le samedi :
9h à 12h (sauf en juillet et août)
Tél. : 02 97 51 70 07
Courriel : mairie.bubry@gmail.com
Site : www.bubry.fr

Médiathèque

Horaires des permanences
Périodes scolaires :

Mardi : 16h - 18h
Mercredi : 9h - 12h30 / 14h - 18h
Jeudi : 14h - 18h
Samedi : 10h - 12h30 / 14h - 16h

Périodes de vacances scolaires :

Mardi et jeudi : 14h - 17h
Mercredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h
Samedi : 10h - 12h30
Tél. : 02 97 51 76 41
Courriel : mediatheque.bubry@gmail.com
Site : www.bubry.fr
rubrique : Culture Loisirs Tourisme,
page : Médiathèque municipale

Centre Communal d'Action Sociale

Kerscaven
Tél. : 02 97 51 71 86

PERMANENCES

Assistante sociale

Sur rendez-vous le mercredi matin
Tél. : 02 97 69 53 25

Mutualité Sociale Agricole

S'adresser à Mme LE GOYET
Tél. : 02 97 46 52 73

Mission Locale

La Mission Locale a pour but
d'aider les jeunes de 16 à 26 ans
à la recherche d'une formation ou
d'un emploi.
Sur rendez-vous
Tél. : 02 97 21 42 05

Conseillers départementaux

Jean-Rémy KERVARREC
Sur rendez-vous
Tél. : 06 32 67 86 07

Françoise BALLESTER
Sur rendez-vous
Tél. : 02 97 02 96 96 / 06 61 98 53 79

Député

Jean-Michel JACQUES
2, quai du Pont-Neuf
56700 Hennebont

F.N.A.T.H.

Le 2^{ème} jeudi de chaque mois,
de 9h à 9h45 à la Mairie.

MARCHÉS DE BUBRY

Marché municipal

Centre bourg de Bubry,
2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois, le matin.

Marché alimentaire (producteurs locaux)

Place de l'Eglise,
Mercredi matin à partir de 9h00.

Marché de producteurs locaux

Parking de la crêperie Ar Vadelen
(route de Plouay),
Vendredi à partir de 18h30.

Poissonnier

Place Franchet d'Esperey,
Mardi matin à partir de 10h30.

Ostréiculteurs

Place Franchet d'Esperey,
Samedi et dimanche, le matin.

DÉCHÈTERIE

Du 1^{er} avril au 31 octobre

Mardi : 9h - 12h / 14h - 18h
Jeudi : 14h - 18h
Samedi : 9h - 12h / 14h - 18h

Du 2 novembre au 31 mars

Mardi : 9h - 12h / 14h - 17h
Jeudi : 14h - 17h
Samedi : 9h - 12h / 14h - 17h

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Carte d'identité

Depuis le 1^{er} décembre 2016, la demande est à faire
dans les mairies agréées (ex. : Plouay, Hennebont,
Guémené-sur-Scorff, Baud, etc.). Avant tout
déplacement, prenez rendez-vous auprès des services
de la commune de votre choix et vérifiez en mairie
de Bubry si vous disposez bien de toutes les pièces
nécessaires.

Les cartes nationales d'identité émises depuis le 1^{er}
janvier 2004 sont valables 15 ans pour les personnes
majeures.

Pièces à fournir :

- Pour une première demande :
 - 1 photographie (fond clair, visage droit et centré,
sans expression, sans lunettes),
 - 1 justificatif de domicile original (ex. : facture
d'électricité + 1 attestation pour les personnes
hébergées ou les enfants majeurs),
 - 1 copie d'extrait d'acte de naissance (à demander
à la mairie du lieu de naissance).

Pour un renouvellement, apporter les mêmes pièces
mais la copie de l'acte de naissance n'est pas
nécessaire si vous pouvez fournir une carte d'identité
ou un passeport périmé depuis moins de 2 ans.

En cas de perte de votre carte, fournir :

- les mêmes pièces que pour une première demande,
- 1 timbre fiscal à 25 €,
- 1 déclaration de perte (établie en mairie).

Fiches d'état-civil

Les fiches familiales sont remplacées par des
photocopies du livret de famille ; les fiches individuelles
sont remplacées par une photocopie recto verso de
la carte d'identité ou des pages correspondantes du
livret de famille ou par un extrait d'acte de naissance.

Inscription sur la liste électorale

L'inscription sur la liste électorale se fait jusqu'au 31
décembre pour pouvoir voter à partir du 1^{er} mars
de l'année suivante. Pour effectuer cette inscription,
présentez-vous en mairie avec une pièce d'identité et
un justificatif de domicile.

Les jeunes atteignant leur dix-huitième anniversaire
sont normalement inscrits d'office sur proposition de
l'INSEE.

Passeport biométrique

La demande est à faire dans les mairies agréées
(ex. : Plouay, Guémené-sur-Scorff, Hennebont, Baud,
etc.). Prendre rendez-vous avant de se déplacer.

Pièces à fournir :

- 1 timbre fiscal à 86 € pour les adultes, 42 € pour les
mineurs de 15 à 18 ans et 17 € pour les jeunes de moins
de 15 ans,
- 2 photos d'identité récentes et identiques,
livret de famille,
- extrait de filiation ou copie d'acte de naissance (à
demander à la mairie du lieu de naissance),
- 1 document avec photographie délivré par un
organisme officiel (carte d'identité, permis de
conduire, carte d'étudiant,...),
- ancien passeport ou déclaration de perte ou de vol
(si renouvellement),
- justificatif original de domicile récent.

Le passeport est valable 10 ans pour les adultes et 5 ans
pour les mineurs.

Présence obligatoire de la personne concernée,
majeure ou mineure. Prise d'empreinte à partir de
l'âge de six ans.

Service National : recensement

A la date anniversaire de ses 16 ans et 3 mois, tout
jeune Français doit se présenter à la mairie de son
domicile muni d'une pièce d'identité et de son livret
de famille afin de se faire recenser. La mairie lui remet
alors une attestation de recensement valable pour les
concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité
publique (ex. : le permis de conduire).

Autorisations de sorties du territoire

Depuis le 15 janvier 2017, pour voyager à l'étranger
sans ses parents, un enfant mineur doit présenter une
carte d'identité ou un passeport, ainsi qu'un formulaire
d'autorisation de sortie du territoire rempli et signé
par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale
et la photocopie d'une pièce d'identité du parent
signataire (carte d'identité ou passeport en cours de
validité).

Le formulaire CERFA d'autorisation de sortie du territoire
est téléchargeable en ligne sur le site service-public.fr.
Des exemplaires sont disponibles en mairie.

SOMMAIRE

1	Couverture
2	Renseignements divers
3	Mot du Maire
4	Budget 2017 - CA 2016 Taux d'imposition
5	Subventions 2017
6	Travaux - Voirie
7	Travaux - Voirie Plan Local d'Urbanisme
8-9	Informations
10	Restaurant scolaire
11	École Teir dervenn
12	École Sainte-Hélène
13	École La Feuillaison
14	Temps d'activités périscolaires Pôle enfance jeunesse
15	Médiathèque
16	Page en breton
17	Histoire locale
18	Résidence Louis Honorati
19	Résidence Louis Honorati Centre Communal d'Action Sociale
20	Vie économique
21	Nouvelle association des commerçants
22	Solidarité
23-25	Vie locale
26	Agenda
27	État-civil
28	Aménagement du bourg de Saint-Yves

Crédit photographique et rédaction

Commission communication : R. THOMAZO, N. GUILLEMOT, M.A. LE GAL, J.C. MICHARD, A. LE GUYADER-GRANDVALET, J. LOTHORÉ, A.C. ORDRONNEAU, V. NIGNOL, G. PÉRICO.

Contributeurs : Y. LE CARRER, G. JAUME, POAR AR 'LEUR I, F. MALARDÉ, A.M. NICOL, N. AR GALL, M.F. JULÉ, ÉCOLES, C. FOLL, COEUR HANDISPORT, E. PERRET, M.A. QUIDU, I. GARANGÉ, S. LE BELLER, M. LE BRIS, LORIENT AGGLOMÉRATION, CDPL, MCE, C. LE PORHO, C. NIGNOL, C. TROUILLAUD, L. LE GAL, J.P. ROMIEUX, L. RAUTUREAU, G. FAUC, A. BOLZINGER.

Personnel communal : B. LE CLAINCHE, N. BARRIOS, N. PRUNELLE, E. ACOSTA, E. DUCHER.



Mesdames, messieurs, chers amis,

Une page nouvelle s'ouvre. Un nouveau Président est élu, un nouveau député aussi mais l'abstention a atteint un vrai record.

Le monde politique, la presse s'en sont inquiétés, y voyant un désintéressement de nos institutions démocratiques. Pourtant, l'explication principale est évidente, la grande partie de l'électorat s'est trouvée brusquement désarçonnée. Les deux grandes formations politiques à droite et à gauche ayant pratiquement explosées en divisions multiples, les électeurs désabusés, ont manifesté leur désarroi en restant chez eux.

Au niveau local, le conseil municipal a validé, il y a quelques semaines, le compte administratif 2016 qui laisse apparaître une situation financière favorable assise sur un excédent de fonctionnement de 430 030 € qui a été réinjecté à la section investissement 2017 et servira notamment à financer les travaux d'aménagement du bourg de Saint-Yves. Ces résultats satisfaisants dans un contexte de resserrement des dotations de l'État depuis plusieurs années nous ont permis de maintenir les taux de fiscalité communale inchangés depuis de nombreuses années.

Les travaux se poursuivent, le préau fermé de l'école La Feuillaison a été complètement repensé et aménagé en salle de motricité. Le rez-de-chaussée du presbytère est en cours de restructuration, une partie sera aménagée pour l'accueil du public en bureau et en salle de réunion et l'autre partie sera dédiée au logement.

Depuis le 1er avril, Taranis Le Clouërec est venu renforcer l'équipe des services techniques. Il est embauché en CAE (Contrat d'Adaptation à l'Emploi) pour une durée de 1 an.

Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé lors du conseil municipal du 28 avril 2017. Il devient applicable au début de l'été, cela permet de lancer les études pour le projet d'aménagement du futur lotissement de la rue de Pont-Castel. Les premières esquisses sur la zone 1 AU de 1,3 ha prévoient vingt et un lots dont cinq logements à caractère social qui seront réalisés par Lorient Habitat.

Une nouveauté pour s'inscrire au traditionnel repas des aînés offert par le CCAS de Bubry aux résidents de la commune âgés de 70 ans et plus qui se tiendra le dimanche 10 septembre 2017 à partir de 12h à la salle polyvalente de Bubry, vous ne recevrez pas d'invitation. Si vous souhaitez y participer, veuillez découper ou recopier le coupon d'inscription joint dans le bulletin, le remplir et le faire parvenir au CCAS ou à la mairie.

Je vous invite à parcourir l'ensemble de ce bulletin pour faire un retour plus précis sur les actions menées et pour prendre connaissance plus en détail de toutes les perspectives que je viens de vous présenter.

Je vous souhaite à tous de passer de très belles vacances, aux côtés de vos familles, de vos proches, de vos amis.

Bonne lecture à tous.

Roger THOMAZO

BUDGET MUNICIPAL

BUDGET PRÉVISIONNEL 2017

Le budget prévisionnel 2017 s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 1 736 616,53 € en fonctionnement et de 1 711 898,49 € en investissement.

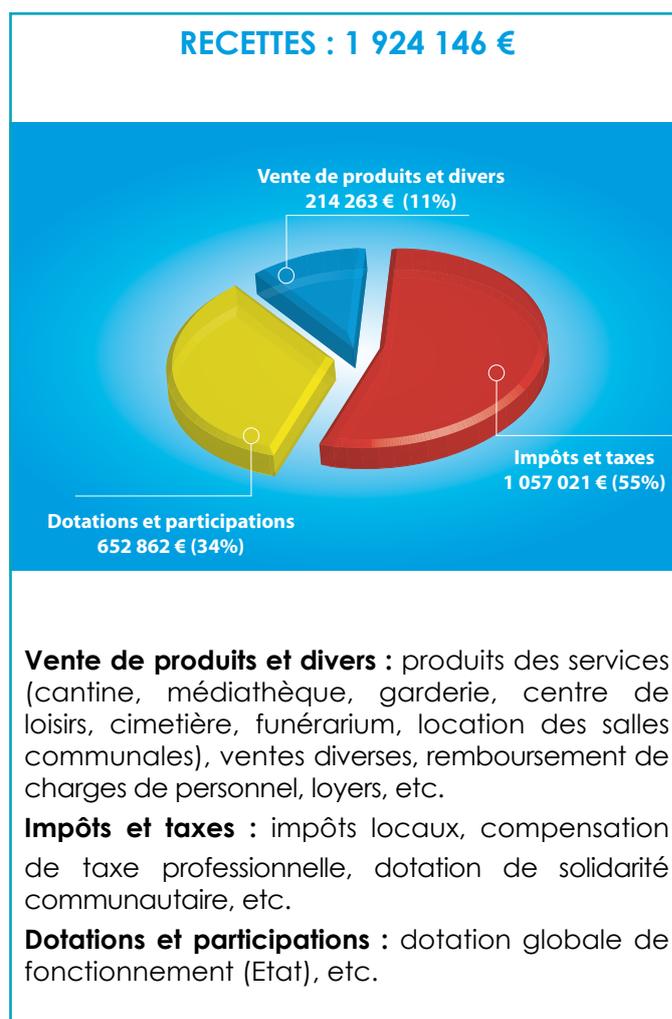
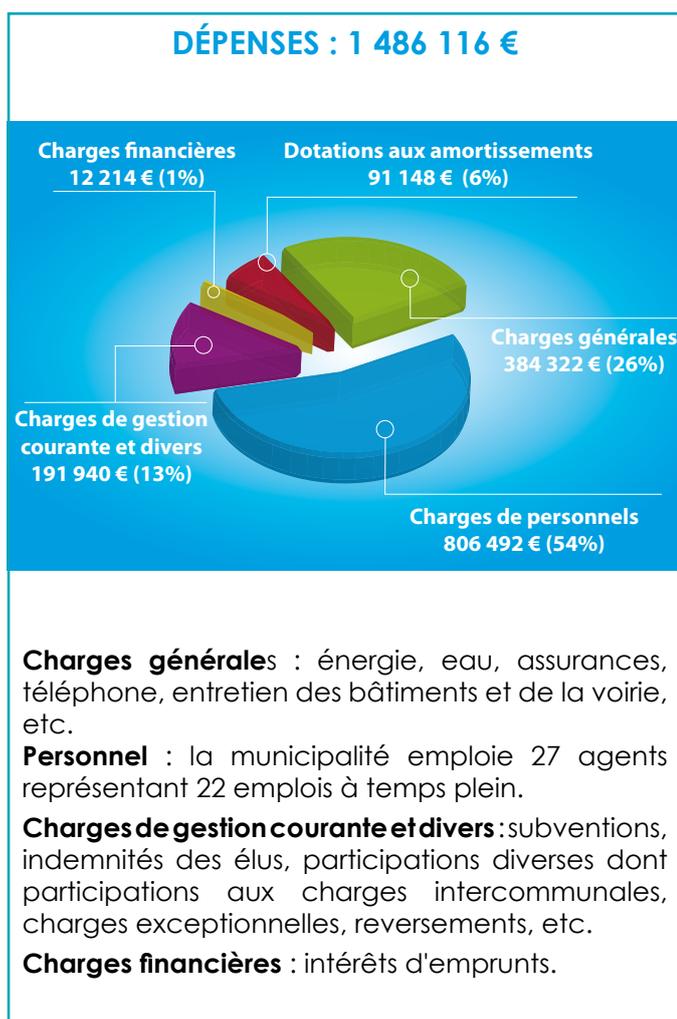
L'année 2017 verra encore d'importantes dépenses en voirie (voirie rurale), mais aussi dans les bâtiments (presbytère, Centre de Bréhédigan) ainsi que pour l'aménagement du bourg de Saint-Yves.

TAUX D'IMPOSITION

Le Conseil municipal a voté le maintien des taux d'imposition.

	Bases	Taux	Produit
Taxe d'habitation	2 375 000 €	14,36 %	341 050€
Foncier bâti	1 973 000 €	17,38 %	342 907 €
Foncier non bâti	206 600 €	44,94 %	92 846 €
TOTAL	4 554 600 €		776 803 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - SECTION FONCTIONNEMENT



La section fonctionnement a présenté un excédent de 430 030 € qui a été réinjecté à la section investissement 2017.

SECTION INVESTISSEMENT

En 2016, les investissements ont été largement axés sur la voirie (voirie rurale et route de Plouay essentiellement) mais aussi sur les équipements de loisirs (skate-park et boulodrome). Il a également fallu remplacer un tracteur.

Les dépenses se sont élevées à 750 497 € et les recettes à 1 546 712 €. L'excédent, 796 215 €, a été reporté à la section investissement 2017 et servira notamment à financer les travaux d'aménagement du bourg de Saint-Yves.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS DE BUBRY

ACPG-CATM	180 €	Comité des fêtes et sports de Saint-Yves	764 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	473 €	Comités de Chapelles (à chacun)	91 €
ANACR	74 €	Desmo Breizh 56	145 €
ASB	1 618 €	FNATH	91 €
Bagad Sant-Ewan (subvention exceptionnelle : formation)	1 500 €	Gym pour tous	181 €
Bagad Sant-Ewan	1 618 €	Judo Club	600 €
Bubry activités et sports canins	145 €	Patte sur le coeur	145 €
Bubry Cyclo Club	180 €	Poar ar 'Leur !	180 €
Bubry Yoga	145 €	Randonneurs du Brandifout	145 €
Bubry'Arts	145 €	Société de chasse	415 €
Club des Amis et retraités	145 €	Sport et fitness	181 €
Club Fémina	145 €	Team Euro Side	108 €
Comité de Jumelage	180 €	Tréteaux de Bubry	180 €
Comité des Fêtes de Bubry	1 442 €	UFAC	74 €
Comité des Fêtes de Bubry (feu d'artifice)	2 000 €	Yaouangs	180 €

ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES

ADAPEI Les Papillons blancs	45 €	Laryngectomisés et mutilés de la voix	37 €
AFM Myopathie	45 €	Ligue contre le cancer	45 €
AFSEP (Asso. Française des sclérosés en plaques)	45 €	Maison Arc en Ciel - Quistinic	106 €
APAJH 56 (Asso. pour adultes et jeunes handicapés)	37 €	Paralysés de France	45 €
Aqua club baldivien	37 €	Maison d'accueil spécialisée « Les Bruyères » - Guémené/Scorff	108 €
Banque Alimentaire	37 €	Prévention routière	55 €
Baud natation	177 €	Radio Bro Gwened	108 €
Chiens guides d'aveugles	37 €	Resto du cœur 56	37 €
Ciné Roch - Guémené/Scorff	37 €	Rêves de clown	37 €
Cinéma le Celtic - Baud	37 €	Sauvegarde 56	37 €
Collège Sainte-Anne - Guémené/Scorff (Atelier/exposition « Prends soin de toi... »)	120 €	Secours Catholique	37 €
Comice agricole du canton de Plouay	646 €	Secours Populaire Français	37 €
Eau et rivières de Bretagne	37 €	Solidarité paysans	155 €
EFAIT Écoute Familiale Information Toxicomanie	37 €	SOS Amitié	37 €
Espoir amitié	45 €	Union des Sapeurs Pompiers du Morbihan	55 €
Faire face ensemble	37 €	Vie libre	37 €



La salle du conseil municipal a bénéficié d'un « rafraîchissement » bien mérité : les peintures des murs et du plafond ont été refaites, les tables et les chaises remplacées par du mobilier plus fonctionnel et un vidéoprojecteur et un écran ont été installés.



L'éclairage du parking de la salle polyvalente a été rénové. Trois luminaires à lampes SHP (Sodium haute pression) ont été installés autour de la salle par l'entreprise RESO mandatée par le SDEM (Syndicat Départemental d'Electrification du Morbihan).



Joël Le Saux et Taranis Le Clouërec

Depuis le 1^{er} avril, Taranis Le Clouërec est venu renforcer l'équipe des services techniques. Il est embauché en CAE (Contrat d'Adaptation à l'Emploi) pour une durée de 1 an, avec une période de formation incluse de 150 heures. Le CAE est un contrat aidé par l'État à hauteur de 70 %.



Le 6 mars, la tempête « Zeus » a mis à terre de nombreux arbres sur la commune. L'un des plus impressionnants est certainement le chêne tombé près du Pôle enfance qui a détruit un petit bâtiment en pierres. Le tronc de cet arbre sera débité en bois d'œuvre.

Cette tempête a occasionné de nombreuses coupures d'électricité sur l'ensemble du territoire communal, coupures qui ont duré plusieurs jours dans certains secteurs malgré le renfort d'équipes d'Enedis venues d'autres régions pour remettre en état le réseau... Pour information, les quatre kilomètres d'effacement de réseau prévus dans le nord de la commune, de Stanqueline à Talresto, ont été effectués. Il reste les branchements à réaliser.



Le rez-de-chaussée du presbytère est en cours de restructuration : une partie sera aménagée pour l'accueil du public en bureau et en salle de réunion, l'autre partie sera dédiée au logement.

AMÉNAGEMENT DU BOURG DE SAINT-YVES

Une réunion publique a eu lieu le 2 mars pour présenter le projet d'aménagement du bourg de Saint-Yves. L'architecte-paysagiste Corchinoux a détaillé les différentes tranches des travaux à venir (voir esquisses en 4^{ème} de couverture). Des demandes de subventions ont été déposées auprès de l'Etat, du Conseil départemental et du Conseil régional.

ÉCOLE LA FEUILLAISSON



Le préau fermé de l'école La Feuillaison a été complètement repensé et aménagé en salle de motricité. Les murs ont été enduits et peints, le réseau électrique a été entièrement refait

et le sol recouvert d'un revêtement synthétique souple adapté aux exercices de motricité des plus petits. Grâce à ces travaux, la salle qui a gagné en lumière est devenue également plus fonctionnelle.



La chaudière et la cuve de l'école maternelle La Feuillaison ont été changées et installées dans une nouvelle chaufferie attenante au bâtiment.

Ces travaux, dont le montant s'est élevé 74 000 € H.T., maîtrise d'œuvre comprise, ont été subventionnés à hauteur

de 25 % par le Conseil départemental et de 27 % par la DETR.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme a été approuvé lors du conseil municipal du 28 avril 2017. Il sera applicable au début de l'été, dès que les services préfectoraux auront effectué le contrôle de légalité.

La commune de Bubry a arrêté son Plan Local d'Urbanisme par délibération en conseil municipal en date du 29 novembre 2015. La consultation des Personnes Publiques Associées (Conseil Départemental, Conseil Régional, DDTM, Chambre d'Agriculture, CCI, Sage Blavet, Lorient Agglomération, Morbihan Energie, Autorité environnementale, CDEPENAF) s'est déroulée pendant le premier trimestre de l'année 2016.

Les remarques formulées par les PPA (Personnes Publiques Associées) ont été intégrées au dossier du PLU qui devra aussi tenir compte du Plan Local de l'Habitat et du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays de Lorient. Ainsi l'objectif de densité de quinze logements à l'hectare doit passer à dix-sept logements par hectare pour être en conformité avec les documents supra-communaux.

Les remarques émises lors de l'enquête publique qui s'est déroulée du 20 juin au 19 juillet 2016, ainsi que l'avis du commissaire-enquêteur ont été étudiés lors d'une réunion avec les PPA afin de les intégrer au document du PLU.

Il est prévu une ouverture à l'urbanisation de 5,3 ha (zones 1 AU et 2 AU pour de futurs lotissements).

Les STECAL (Secteurs de taille et de capacité limitée) sont les seules zones encore constructibles en campagne. Les villages retenus par les PPA sont Poulven, La Salette et Kernouzig, ainsi que Kerbris pour l'activité d'hébergement touristique et l'Auberge de Coëtdiquel.

Trente-quatre constructions à usage agricole ont été identifiées comme pouvant bénéficier d'un changement de destination.

A la suite du recensement des haies et des talus, un certain nombre d'entre eux font l'objet de mesures de protection spécifiques.

LOTISSEMENT DE LA RUE DE PONT-CASTEL

Dès la mise en application du PLU, les études pour le projet d'aménagement du futur lotissement de la rue de Pont-Castel seront lancées. Les premières esquisses sur la zone 1 AU de 1,3 ha prévoient vingt et un lots dont cinq logements à caractère social qui seront réalisés par Lorient Habitat.



LE RELAIS D'INFORMATION TOURISTIQUE



Découvrir le territoire, s'informer sur les activités et manifestations, trouver un hébergement, se connecter au wifi, recharger son portable ou sa tablette, consulter la météo... ce sont toutes les fonctionnalités que propose le Relais d'Information Touristique (RIT) installé dans le hall de la Mairie de Bubry en janvier 2017.

Cet équipement regroupe un écran dynamique diffusant de l'information, un écran tactile et une grande carte géographique. Concept unique en France, il a été créé suite à une réflexion sur la notion d'« accueil touristique » menée par Lorient Bretagne Sud Tourisme. Il est financé par Lorient Agglomération et le contenu de l'information est géré par Lorient Bretagne Sud Tourisme, l'office de tourisme communautaire.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : AIDES POUR LA RÉHABILITATION DES INSTALLATIONS DÉFECTUEUSES



Lorient Agglomération lance le quatrième programme de réhabilitation groupée d'assainissement non collectif sur son territoire à compter de l'été 2017. Celui-ci s'étalera sur trois ans et se fixe comme objectif de réhabiliter cent-cinquante installations sur cette période.

Pourront y adhérer tous les propriétaires d'installations classées non acceptables suivant les critères de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Des conventions d'études leur seront proposées. Cette première étape réalisée par un bureau d'études missionné par la Collectivité, comprend une vérification des sorties eaux usées de l'habitation, une étude de sol et une proposition de filière de traitement adaptée. Les travaux à engager pour réhabiliter l'installation sont ensuite chiffrés.

A l'issue de l'étude, une deuxième convention est soumise aux propriétaires qui peuvent décider, ou pas, de lancer les travaux. Ces derniers sont réalisés par une entreprise retenue par Lorient Agglomération suite à mise en concurrence.

Les propriétaires bénéficient des aides de l'Agence de l'eau, s'ils suivent l'ensemble de la procédure (étude, travaux, contrôles de conception et réalisation). Celles-ci correspondent, à ce jour, à 60% du montant de l'opération, montant plafonné à 8 500.00 € TTC. Certaines conditions restent néanmoins nécessaires afin d'en bénéficier. Ces subventions n'ont jamais été aussi favorables pour les particuliers.

Les propriétaires intéressés peuvent obtenir de plus amples renseignements en contactant le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) de Lorient Agglomération au 02 90 74 74 99.

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

La collecte a lieu le jeudi sur l'ensemble de la commune. Des calendriers indiquant les dates de ramassage des différents conteneurs sont disponibles en mairie et sur le site du « Portail de Lorient Agglo », rubrique « Collecte ». En renseignant votre adresse, vous pourrez imprimer votre calendrier de ramassage personnalisé.

LE COMPTOIR DU RÉEMPLOI CHANGE D'ADRESSE



Des objets devenus inutiles pour leur propriétaires mais pouvant être réutilisés sont collectés dans les Points réemploi aménagés dans chacune des treize déchèteries réparties sur le

territoire de Lorient Agglomération. Ils sont ensuite acheminés aux ateliers du réemploi à Caudan où ils sont revalorisés par des personnes en parcours d'insertion socio-professionnel puis mis en vente, à moindre coût, au Comptoir du réemploi à Lanester.

Nouvelle adresse du Comptoir du réemploi : ZA du Manébos, 260 rue Jean-Marie Djibaou à Lanester, entre la patinoire et la Biocoop.

Ouverture : du lundi au vendredi de 10h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30 et le samedi de 10h00 à 18h30 en continu.

Renseignements : 02 97 56 56 02.

Vous souhaitez vous séparer d'un objet en bon état dont vous n'avez plus l'utilité ? Offrez-lui une seconde vie en le déposant dans un point réemploi en déchèterie !

RESTRICTIONS D'EAU

Les ressources en eau sont inférieures aux normales saisonnières dans les Côtes d'Armor, en Ille-et-Vilaine et dans le Morbihan. Des arrêtés préfectoraux restreignent certains usages comme l'arrosage des pelouses, le nettoyage des façades, toits et voitures.

QUELQUES CONSEILS POUR ÉCONOMISER L'EAU AU JARDIN.

- **Un sol qui retient l'eau.** La faculté à garder l'eau est due à l'humus présent dans le sol. Pour pallier le manque d'humus, effectuez des apports réguliers de compost ou de fumier à la surface de votre sol.

- **Le paillage évite l'évaporation.** Outre sa capacité à limiter la pousse des herbes indésirables, le paillis, en protégeant le sol des rayons du soleil, limite l'évaporation naturelle de l'eau et préserve l'humidité présente.

- **Un bon binage vaut deux arrosages !** Binez vos cultures le lendemain ou le surlendemain d'une averse afin de préserver l'humidité accumulée.

Arroser au bon moment.

- **Ne pas arroser en pleine chaleur :** l'évaporation est alors à son maximum. L'arrosage doit se faire le matin ou le soir, aux heures les plus fraîches.

- **L'arrosage manuel** permet de ne mouiller que les plantes qui ont besoin d'eau et de décider de la quantité à appliquer.

La récupération des eaux de pluie.

Récupérer l'eau pluviale dans une citerne fournit une eau gratuite pour le jardin. Ce système peut être un simple tonneau sous une descente de gouttière, ou une installation plus élaborée, avec citerne, pompe et réseau dédié.

Mce Maison de la consommation et de l'environnement
info@mce-info.org – www.jardinaunaturel.org

OPÉRATION THERMO-FAÇADE : UN OUTIL POUR Y VOIR PLUS CLAIR

Dans le cadre de son Programme local de l'Habitat 2017-2022, Lorient Agglomération prévoit la réalisation de thermo-façades dans chacune des vingt-cinq communes de son territoire. Cette action a été confiée à l'Espace Info Habitat (et plus particulièrement au service Habitat de Lorient Agglomération et à ALOEN, Agence Locale de l'Energie de Bretagne Sud).

Dans chaque commune, des clichés sont pris à l'aide d'une caméra thermique pour permettre de visualiser les déperditions de chaleur grâce au rendu couleur. L'objectif de l'opération est d'utiliser un outil très visuel et pédagogique afin de sensibiliser les habitants sur l'état d'isolation de leur logement.

À Bubry, la campagne thermo-façade, qui doit se dérouler en hiver, par temps froid, au moment où le chauffage fonctionne, aura lieu à la fin de cette année.

Vous êtes propriétaire occupant de votre logement ? Votre logement a au moins une façade visible depuis la rue ? Vous aussi participez à cette opération gratuite !

Informations et inscription au n° vert 0800 100 601 ou par internet en complétant le formulaire en ligne sur www.aloen.fr.



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS DE LORIENT : UN AVIS CITOYEN POUR ENRICHIR LA POLITIQUE LOCALE



Les idées des habitants du Pays de Lorient peuvent enrichir la politique locale. Le Conseil de développement du Pays de Lorient les met en musique pour les proposer

aux élus. Grâce à son statut associatif indépendant, une représentation claire (citoyens, entreprises, associations et institutions locales), des membres bénévoles actifs, représentatifs du territoire et une animatrice salariée, le CDPL participe ainsi à la réflexion des élus et à la décision politique en élaborant des avis et des propositions concernant la stratégie du territoire (développement, aménagement, mobilité, politique agricole et alimentaire...).

LES ACTIVITÉS

Le CDPL s'organise autour de groupes de travail : économie verte, mobilité, aménagement du territoire, alimentation et agriculture, maritimité, démocratie et citoyenneté. Ces groupes, créés par les adhérents qui en assurent le pilotage et l'animation, peuvent être amenés à produire un avis à la demande des collectivités ou par leur volonté propre.

Le CDPL organise des événements publics, ouverts à tous, pour mieux se faire connaître, proposer des débats et recueillir l'avis des citoyens :

- les mardis du CDPL : pour connaître les acteurs et les initiatives du territoire,
- conférences et débats,
- ateliers participatifs : pour partager ses propositions,
- cafés du CDPL : pour se rencontrer dans les communes,
- auditions d'experts : pour comprendre les enjeux.

LE FONCTIONNEMENT

Chaque année, les deux assemblées générales permettent aux adhérents de valider les orientations du Conseil d'administration et du bureau et de faire de nouvelles propositions pour enrichir son activité.

Conformément à la loi Voynet, les moyens de fonctionnement sont fournis par les collectivités ; **il n'existe aucun lien de subordination administratif ou politique avec les collectivités de référence.**

Passerelle entre élus et citoyens, entre acteurs publics et privés, entre différents milieux socio-professionnels, le CDPL permet ainsi de se rencontrer, de réfléchir ensemble, de travailler pour l'intérêt général à l'échelle du Pays de Lorient.

Conseil de développement du Pays de Lorient

1, rue Fulvy, 56100 Lorient

Tél. : 02 97 76 72 08 / 07 84 15 59 96

Courriel : contact@cdpl.bzh

Site : www.cdpl.bzh et aussi sur Facebook et twitter



RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire de Bubry prépare tous les jours cent soixante couverts en moyenne. Cent-vingt repas sont servis à la cantine du bourg de Bubry, et quarante repas sont livrés à l'école Teir Dervenn. Le mercredi midi, environ trente repas sont aussi préparés.

Fabrice, Arnaud et Martine œuvrent au quotidien afin d'élaborer les repas sur place et assurer le nettoyage après le service. Cette équipe s'étouffe au moment du service : Françoise, Irène et Tatiana interviennent pour aider les plus petits. A l'École Teir Dervenn, Laëtitia et Anne assurent le réchauffage des plats, le service des repas et le ménage.

À Bubry, cela fait de nombreuses années que les repas du restaurant scolaire sont préparés en respectant le plus possible la saisonnalité et les producteurs de proximité !



Arnaud, Martine et Fabrice



Irène, Françoise et Tatiana

Fabrice élabore ses menus en tenant compte des obligations diététiques ; il participe aussi à des groupes d'échanges sur l'approvisionnement en aliments biologiques (GAB) et favorise depuis longtemps les produits frais, locaux et bio : légumes bio de Bubry et Melrand, pommes bio d'Inguiniel, yaourts de Penquesten... Pour la viande de porc, il se fournit auprès des éleveurs transformateurs de Kervignac (label Bleu Blanc Coeur). Il introduit également dans ses menus des aliments moins connus (ex : la polenta ou le boulgour), afin de faire découvrir aux enfants d'autres saveurs.

L'équipe veille à ce que chaque enfant goûte les plats avant de dire « Je n'aime pas » ; il s'agit d'une éducation quotidienne au goût. Globalement, les enfants sont réceptifs et attentifs à ce qu'ils mangent ; beaucoup demandent à être resservis et pas seulement le jour des frites ! L'équipe veille aussi à éviter le gaspillage alimentaire.



Laëtitia et Anne

PETITS RAPPELS AFIN QUE CE SERVICE MUNICIPAL FONCTIONNE AU MIEUX

- ▶ Pour les enfants : ne pas chahuter dans le restaurant scolaire, respecter ses camarades et le personnel.
- ▶ Pour les parents : bien inscrire son (ou ses) enfant(s) et prévenir en mairie (02 97 51 70 07) en cas d'absence.

2016-2017... UNE PAGE SE TOURNE !



Dès la rentrée scolaire, chacun a présenté l'album de ses vacances.



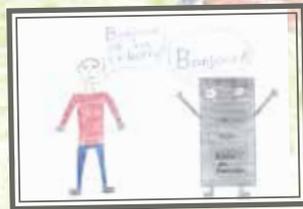
Résidence scolaire : rencontre et travail avec un artiste, Nicolas Desmarchelier. Découverte de la préparation de son spectacle au Trio à Lochrist, séances de travail autour de la trace, essai de trompes avec le trompettiste Christian Pruvost et représentation devant les parents d'élèves !



Cette année encore, nous avons bien progressé à la piscine.



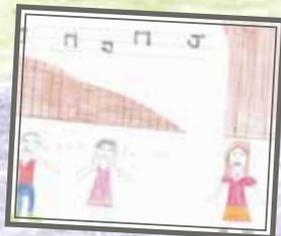
Nous avons beaucoup appris avec Pat Orla, le peintre qui nous a fait comprendre ses œuvres à la médiathèque.



Nous avons visité l'écomusée des Forges à Inzinzac Lochrist.



Nous avons refait le jardin potager de l'école.



A la salle des fêtes de Plouay avec d'autres écoles, nous avons présenté un spectacle de chansons pour préserver la planète. C'est Isabelle, de l'école de musique, qui nous a aidés.



Visite de la caserne des pompiers : découverte des véhicules d'intervention, du matériel et essai de la lance à eau en tenue.



Nous avons appris à recycler les déchets pour préserver la planète.



Séances poney à l'écurie d'Ô : préparation et soins aux poneys, pratique sur le poney, balade, voltige, découverte des caractéristiques de l'animal.



Les élèves de la maternelle-CP ont participé au P'tit bal Breton. Après avoir bien dansé, ils ont pu se reposer en écoutant un conte musical.

Nous remercions toutes celles et ceux qui sont toujours présent(e)s pour nous accompagner dans nos sorties, aussi les personnes autour de la cantine qui préparent et nous servent les repas, puis les employés de la commune pour leur dévouement pour entretenir notre école, les personnes de la médiathèque, sans oublier la municipalité toujours très attentive pour notre bien-être. Merci enfin à l'association de parents d'élèves toujours très dynamique pour organiser les fêtes afin de financer nos activités et sorties.

Pour inscrire vos enfants, nous sommes à votre disposition :
n'hésitez pas à venir vers nous, nous vous ferons visiter l'école !
Tél. : 02 97 51 33 40 - Courriel : ec.0560235b@ac-rennes.fr



ENCORE UNE ANNÉE PARTICULIÈRE POUR L'ÉCOLE SAINTE-HÉLÈNE...

Les évènements de l'été dernier nous ont amenés à « déménager » de façon provisoire sur le parking de la salle polyvalente. Cette solution va perdurer encore quelques mois jusqu'à la construction d'un nouveau bâtiment dans le bourg de Bubry. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont œuvré pour arriver à cette fin, je devrais dire : à ce renouveau. A tous, merci.

Cette actualité, bien que contraignante, ne nous a pas empêchés de passer une très bonne année, toujours riche de découvertes. Permis vélos, travail sur le gaspillage alimentaire, exposition artistique, exposition historique, journée sportive en réseau, journée sportive avec le collège, visite de la ferme des autruches... et bien sûr, la classe de neige pour les enfants du cycle 3.



Les parents aussi n'ont pas baissé les bras en s'impliquant sans cesse davantage dans les diverses manifestations de l'école : vente de galettes, rando-noz, bol de riz, repas, kermesse... Un grand merci à eux.

L'année prochaine, nous nous dirigerons vers un autre continent, l'Afrique, thème de notre projet d'année 2017-2018. Cela promet encore plein de belles surprises.

En attendant, toute l'équipe éducative de l'école Sainte-Hélène vous souhaite de bonnes vacances estivales et vous donne rendez-vous au lundi 4 septembre 2017.

Pour tout contact : 02 97 51 71 52 ou eco56.stehe.bubry@enseignement-catholique.bzh



NOTRE HISTOIRE DE L'ÉCOLE SAINTE-HÉLÈNE

Nos meilleurs souvenirs sont : île de Groix, Parc Aventure, on a fait du laser quest et de l'accrobranche. On a fait aussi le Puy du Fou avec les cycles 2. On a fait aussi la classe neige, pendant une semaine et c'était trop cool. On a fait une rencontre sportive, mais on n'en fera plus. Tous les ans Frédéric organise le bol de riz. Cette année, nous passons notre permis de vélo. Nous avons visité l'école de Bothoa, Frédéric s'est endormi. Tous les ans, nous faisons une kermesse. Nous avons fait la Balade du père Nicolas à Pluméliau avec les cycles 1 et les cycles 2. On allait oublier Port-Louis !

Elouen : J'ai vécu tellement de belles choses. Au début j'étais tout seul et en CE1 une fille est arrivée. Mes meilleurs souvenirs sont : la classe de neige, l'école de Bothoa, l'île de Groix, le Parc Aventure et le Puy du Fou. La Balade du père Nicolas c'était bien, mais je me suis fait une entorse de la cheville. Il y a un an et demi je me suis cassé le tibia, le 1er décembre.

Enora : j'ai beaucoup aimé l'école Sainte-Hélène car ils étaient chaleureux avec moi. Mes meilleurs souvenirs sont le Puy du Fou, la classe de neige, la Balade du père Nicolas, île de Groix et Port-Louis. J'ai vraiment hâte d'aller au collège.

Enora et Elouen

AU PROGRAMME CETTE ANNÉE, NOS PREMIERS PAS VERS UNE DÉMARCHÉ ÉCO-CITOYENNE...

Tout au long de l'année, les élèves de l'école ont travaillé sur différents projets en lien avec le thème du développement durable et la protection de l'environnement. Les nouvelles modalités de tri sélectif mises en place par Lorient Agglomération ont été notre point de départ.

Ensuite, nous avons élargi nos apprentissages citoyens aux domaines littéraires (étude d'albums et de romans), scientifiques (travail sur les insectes, visite de l'insectarium de Lizio pour les élèves d'élémentaire, visite au zoo de Pont-Scorff pour les élèves de maternelle...) et artistiques (réalisation de sculptures à partir des « trésors » récoltés, visite du musée du Poète Ferrailleur et apprentissage de chants).



La finalité de toutes ces activités a été un temps fort à la fin de l'année scolaire pendant lequel les élèves ont proposé à leurs parents une exposition des productions réalisées et un spectacle de chants !



... LA VOLONTÉ DE FAIRE PERDURER NOS ACTIONS PASSÉES POUR ENRICHIR LES APPRENTISSAGES.

Favoriser l'apprentissage de la lecture à travers différents dispositifs (la lecture et l'emprunt de livres à la médiathèque municipale, la rencontre lecture en maternelle avec les écoles du réseau, ...) tout en créant du lien entre les générations avec les opérations « Lire et faire lire » (des bénévoles retraitées viennent lire des histoires aux maternelles-CP) et « Les grands de CM lisent aux petits ».



Favoriser la pratique du sport par la découverte de différentes disciplines sportives : cross solidaire de la GS au CM2, bal breton de la PS au CE2, danses du monde pour les CM, cinq séances de patinoire pour les CE1-CE2, séances de piscine de la GS au CM2 et séances de kayak pour les CM... Le préau couvert a été rénové et aménagé en salle de motricité pour le plus grand bonheur des élèves !



Tous nos remerciements aux parents, aux bénévoles de Lire et Faire lire, à la Mairie de Bubry et à Lorient Agglomération qui nous ont aidés à réaliser ces projets.

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES



Cette année, comme les années précédentes d'ailleurs, les enfants des écoles La Feuillaison et Teir Dervenn ont bénéficié des activités périscolaires proposées par la municipalité. Tout au long de l'année scolaire, les élèves ont pu s'initier à différentes techniques artistiques et culturelles, faire du sport, du modélisme, fabriquer des cerfs-volants, etc. Tous ces ateliers sont encadrés par du personnel formé et des intervenants qualifiés.

Les Temps d'activités périscolaires reprendront à la rentrée de septembre. Une concertation entre les enseignants, les Conseils de parents d'élèves des écoles publiques, la municipalité et l'Inspection académique aura lieu pour déterminer la poursuite ou non de ces activités.

PÔLE ENFANCE JEUNESSE



LES JEUNES COMÉDIENS BRÛLENT LES PLANCHES !

Grossuccès pour la représentation de l'atelier théâtre du Pôle enfance jeunesse : les jeunes comédiens, Noémie, Rachel, Lola, Léonie, Amaury, Maxime et Baptiste ont interprété la pièce « La mauvaise note » devant un parterre d'environ quatre-vingts personnes, le samedi 27 mai à la salle polyvalente. Petite déconvenue pour Lily, aphone ce soir-là, qui n'a pas pu jouer son rôle...

Les rires et les applaudissements du public ont donné l'envie à tous ces comédiens en herbe de remonter sur les planches l'année prochaine !

Les jeunes de l'atelier théâtre remercient leurs « parrains » des Tréteaux de Bubry qui les ont soutenus en jouant une pièce en seconde partie de soirée et qui ont prêté décors et accessoires pour leur représentation.

Les cours de théâtre s'adressent aux jeunes à partir de l'âge de 7 ans. Ils reprendront en septembre, les mercredis de 16h00 à 18h00 au Pôle enfance jeunesse. Avis aux amateurs !

EXPOSITION ET CONFÉRENCE SUR LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE ET L'ENFANCE MALTRAITÉE

Sur proposition du Conseil municipal des enfants, une opération d'information autour du harcèlement scolaire et de l'enfance maltraitée a eu lieu au Pôle enfance jeunesse au cours du printemps dernier.

Une exposition sur ces thèmes, prêtée par l'association Glen Hoël a permis d'échanger avec les enfants et les jeunes fréquentant le Pôle et les TAP ainsi qu'avec les classes de l'école La Feuillaison venues la visiter.

Intervenant depuis trente ans pour la protection des enfants et de leurs droits, Henri Rouillard, alias Glenn Hoël, a également donné une conférence et animé un groupe de parole sur le harcèlement scolaire et le cyber harcèlement. Une trentaine de jeunes des communes de Quistinic, Lanvaudan, Inguiniel et Bubry ont écouté attentivement et échangé sur les informations et les conseils donnés par Glenn Hoël.

Un gros succès pour cette opération qui a permis d'ouvrir des discussions et des débats qui perdureront dans le temps au Pôle enfance jeunesse et donneront naissance à d'autres projets.

UNE EXPOSITION ET UNE CONFÉRENCE... PASSÉES



Au mois de mars, l'artiste melrandais Pat Orla a exposé une vingtaine de ses œuvres à la médiathèque municipale et présenté son travail, sa technique et ses sources d'inspirations aux élèves des trois écoles bubryates. Les enfants, très intéressés par les explications de Pat Orla, se sont prêtés avec enthousiasme au jeu artistique proposé par l'artiste !



Sous la forme d'une conférence-diaporama, Claude Derollepot, infatigable randonneur, a présenté son nouveau livre à un auditoire attentif et passionné, le samedi 20 mai dernier. Intitulé « A la découverte des îles bretonnes à pied », cet ouvrage relate son périple à travers de nombreuses photographies et nous invite à découvrir les richesses du littoral breton.

L'ACCUEIL DES BÉBÉS LECTEURS

Tous les jeudis hors vacances, les bébés sont invités à écouter les histoires, comptines et fables lues par Gwladys.

Durant l'année scolaire passée, ce sont trente-deux bouts d'choux qui ont participé à cette animation hebdomadaire en compagnie d'un parent ou de leur assistante maternelle, avec une moyenne de quatorze enfants à chaque séance.

Les lectures reprendront le jeudi 7 septembre à 9h00. Bonnes vacances et à la rentrée !

... DES EXPOSITIONS À VENIR !

Du 18 au 29 juillet, l'association lanestérienne «L'Arts s'emporte» exposera les travaux de ses adhérents.



Du 3 au 14 octobre, ce sera au tour de Corinne Hémonet, artiste inguiniéloise, de présenter ses toiles.

Et, enfin, pour terminer cette année consacrée à l'art, Emmanuelle Muros, peintre de Bieuzy-les-Eaux, accrochera ses tableaux dans la salle d'exposition de la médiathèque du 21 novembre au 2 décembre.



EXPOSITION SUR LA 1^{ÈRE} GUERRE MONDIALE

Dans la perspective de la mise en place d'une exposition sur la guerre 1914-1918, la médiathèque recherche des documents, des photographies, des témoignages écrits ou audiovisuels et des instruments ou ustensiles de la vie quotidienne des « poilus » et des familles.

Si vous en possédez, prenez contact avec la médiathèque, au 02 97 51 76 41.

LES PETITS ATELIERS DU MERCREDI

Les ateliers créatifs reprendront à partir du mois d'octobre. Animés par Gwladys, ils s'adressent aux enfants de six ans et plus et ont lieu une fois par mois. Pour y participer, les enfants doivent **s'inscrire** et être **obligatoirement accompagnés d'un parent ou d'un adulte responsable de l'enfant**.





Daou vie zo, hon eus kanniget deoc'h ur pennad skrid e-lec'h ma kaoze Edouard Bevan deomp ag e vuhez soner akordeon. Divizet hon eus roiñ enour c'hoazh da Edouard a zo aet kuit e miz an Avenn paset.

Sonet en doa ba ur bochad baloù àr-lerc'h an eil brezel ha betek ar bleioù 90. Ar-lerc'h en deus labouret ba tachenn Sant Hubert hag eno en doa sonet ur bochad. A-wezhioù e veze memes div euredenn e-korf ar suzhuniad. Bet e oa bet un tammig e pep lec'h get e vreuder (Raymond, Albert ha Jean), e vreur kaer Eugène

Hervé ha Job (breur Eugène) Get an tandem, an traksion, hag an 403 e oa bet kaset tout e venvegoù hag ar sonerion àr un dro, èl ma vez gwelet ba bareoù « Jazz Band », filmoù an Amerikaned. Plancherisoù o doa fichet get luskoù an androioù, an tangoioù, ar valsoù, hag ar gavottenoù. Lan a vegon e oa orkestr Bevan.

Sur a-walc'h n'eo ket chomet diseblant tout ar re o deus bet klevet Edouard, e vod da soniñ pinvidik ha lan a nerzh. Sonerezh Edouard chomay skouer evit ar rummadoù sonerion da sonet.



Il y a deux ans, nous vous proposons un article dans lequel Edouard Bévan nous confiait les souvenirs de sa carrière d'accordéoniste. Nous avons décidé de rendre à nouveau hommage à Edouard, qui s'en est allé en décembre dernier.

Edouard a animé de nombreux bals dans les années d'après-guerre et jusqu'aux années 1990. En parallèle de son activité d'agriculteur à Saint-Hubert, il consacrait tout son temps libre à la musique, animant parfois deux mariages dans une même semaine. Avec ses frères

(Raymond, Albert et Jean), son beau-frère Eugène Hervé et Job (le frère d'Eugène), il sillonnait la campagne avec son accordéon.

Le tandem, puis la traction, la 403, ont transporté tour à tour tous les instruments, la sono et les musiciens, à la façon des jazz band des films américains. L'orchestre Bévan a fait craquer bien des parquets avec ses an dro, tangos, valse et gavottes endiablées !

L'énergie d'Edouard, musicien généreux et passionné, n'a certainement pas laissé indifférent les personnes qui ont eu la chance de l'entendre jouer et pris plaisir à danser sur sa musique. Celle-ci demeurera une référence pour les générations de sonneurs à venir.

*Poar ar 'leur !
Fabrice Malardé
Natacha Ar Gall
Anne-Marie Nicol*



SAINT-YVES, UN CERTAIN SAVOIR-FAIRE ARTISANAL

Des années d'après-guerre jusqu'aux années 2000, Saint-Yves a connu une forte activité due, entre autres, à un savoir-faire artisanal qui s'exportera bien au-delà de la commune. Jean Hervo et Joseph et Michel Guillemot se sont retrouvés afin d'évoquer les souvenirs de cette période bénie de l'artisanat...

Une génération de maçons, menuisiers, peintres, etc. trouvera du travail sur les chantiers de reconstruction de Lorient et des villes des alentours endommagées, voire détruites, par les bombardements de la 2^{ème} guerre mondiale. Ils s'y rendront par le car qui les conduira chaque matin et les ramènera chaque soir. A cette époque, deux liaisons quotidiennes desservant le petit bourg de Saint-Yves.

Après la reconstruction de Lorient et de sa périphérie, dans les années 1950-1965, on assiste à un exode vers la ville. Beaucoup d'habitants et d'artisans des communes rurales trouveront du travail à l'arsenal militaire et civil de Lorient. A Saint-Yves, les entreprises locales ne seront pas en reste, avec des emplois à la clé. Chaque entrepreneur employait alors un ou plusieurs compagnons. Ces derniers restant vivre au pays apportent par leur présence une implication familiale conséquente et constituent l'identité de Saint-Yves. Les deux écoles accueillent de nombreux élèves, un prêtre officie dans la paroisse, le commerce marche bien...

L'âge d'or de cet artisanat du bâtiment va se poursuivre jusqu'à la retraite des compagnons artisans. Ces entreprises ne sont pas toutes reprises et annoncent la fin de ces années fastes.

UNE VINGTAINES DE COMMERCES ET D'ENTREPRISES

Saint-Yves comptera une vingtaine de commerces et d'entreprises artisanales durant cette période.

Concernant l'artisanat, de nombreux corps de métiers sont représentés : la maçonnerie avec les entreprises Raymond Le Berre et Théophile Hellec, la menuiserie avec Jean Hervo et Joseph Le Berre, la plomberie avec Louis Bévan remplacé ensuite par Claude Le Calloch, la fabrication de cuisines avec Arnel Bévan et Raymond et André Le Tallec, la peinture avec Jo Le Hoëdec et Michel Guillemot, la couverture avec Noël Hellec.

Il y avait aussi la forge de Julien Pouedras et Jean Rousselot, le garage des frères Lili et Antoine Le Houëdec, les sabots fabriqués par André Cocaud et un sellier-bourrelier : Mathao Bédard !

Concernant les métiers de bouche, Saint-Yves disposait de deux boucheries-charcuteries : Pierrot Le Sciellour et Alban Le Gourriérec, de deux boulangeries : Joseph Nicolas et Joseph Pichon et d'un magasin « Coop » : « Julien et Julienne Le Ruyet ». Il y avait une salle de mariage chez Joseph Nicolas et une salle de bal chez Mathao Bédard. Julienne Le Gourriérec, qui était cantinière, faisait des crêpes. Beaucoup de ces commerces possédaient aussi une licence de café : on dénombrait pas moins de sept estaminets dans le bourg ! Enfin, pour clore cet inventaire, on y comptait aussi quatre fermes tenues respectivement par Joseph Guégan, Jean Audic, Louis Jéhanno et Pierre Nignol.

« Une petite rivalité existe avec le bourg de Bubry à cette époque ». Les commerces locaux et cet artisanat permettent de bien vivre dans une ambiance « familiale et conviviale » comme le précisent Jean, Joseph et Michel. Les moyens de locomotion étant moins nombreux qu'aujourd'hui, les habitants de Saint-Yves ne se rendaient au bourg de Bubry que pour la foire bi-mensuelle. Ils pouvaient vivre en quasi autarcie, tout étant disponible sur place !

Les événements festifs ne manquaient pas. L'un des plus importants était la fête des vacanciers, le 15 Août, où des centaines de spectateurs affluaient pour assister à la course cycliste et participer aux bals. Les Saint-Yviens contribuent alors en nombre à la réussite de cette fête locale. Et bien sûr, on ne peut pas parler de Saint-Yves sans évoquer son emblème : le Bagad Sant Ewan fondé en 1964.

Saint-Yves possédait ainsi une vie sociale et active très riche qui fait encore aujourd'hui la fierté des habitants de cette petite cité blottie au pied de sa très belle église dédiée depuis des siècles à Sant Ewan, son saint patron. Dans quelques mois, le bourg de Saint-Yves va être réaménagé. Ce travail de rénovation donnera une nouvelle vie à son centre !

Témoignages recueillis par Yves Le Carrer

RÉSIDENCE LOUIS ONORATI

On ne s'ennuie pas à la résidence Louis Onorati ! Quotidiennement les résidents sont invités à participer aux ateliers organisés par les animatrices et des bénévoles : jardinage, cuisine, bricolage, danse, jeux, etc. Les jeunes du Pôle enfance jeunesse viennent aussi régulièrement partager un goûter, échanger des petits cadeaux ou chanter quelques chansons apprises à l'intention des personnes âgées !





CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

En prévision des périodes particulièrement difficiles (fortes intempéries, fortes chaleurs, épidémies, coupures d'électricité prolongées...), un registre est tenu par le CCAS afin de localiser au mieux les personnes les plus vulnérables que ce soit par leur âge, leur handicap, ou leur isolement pour permettre, en cas de nécessité, l'intervention des services sanitaires et sociaux dans les meilleures conditions auprès de ces personnes.

QUI PEUT ÊTRE INSCRIT ?

Les personnes vivant à leur domicile à Bubry :

- âgées de 65 ans ou plus,
- âgées de 60 ans ou plus, inaptées au travail,
- en situation de handicap.

L'inscription est gratuite, volontaire et peut s'effectuer tout au long de l'année.

Les personnes concernées peuvent demander leur inscription par téléphone, par courrier ou en se présentant à l'accueil du CCAS. L'inscription peut aussi être demandée par le représentant légal ou un tiers (ami, proche, médecin, services d'aide à domicile...) avec l'accord de l'intéressé(e).

Toute personne inscrite sur ce registre peut accéder à son dossier personnel sur simple demande et doit informer le service de tout changement de situation. La radiation peut être demandée à tout moment.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale afin d'être inscrit dans ce registre.
Tél. : 02 97 51 71 86.

LE REPAS DES AÎNÉS

Le traditionnel repas des aînés offert par le CCAS de Bubry aux résidents de la commune âgés de 70 ans et plus se tiendra le

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2017 À PARTIR DE 12H À LA SALLE POLYVALENTE DE BUBRY

Si vous souhaitez y participer, veuillez découper ou recopier le coupon d'inscription ci-après, le remplir et le faire parvenir au CCAS ou à la mairie avant le 25 août.



INSCRIPTION AU REPAS DES AÎNÉS DE 70 ANS ET PLUS QUI DEMEURENT À BUBRY

PERSONNE 1 :

Nom/Prénom :
Adresse :
Date de naissance :
N° de téléphone :

PERSONNE 2 :

Nom/Prénom :
Adresse :
Date de naissance :
N° de téléphone :

Souhaite bénéficier du transport (aller/retour domicile - salle polyvalente) oui / non

NOUVELLES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



BRIGITTE ROUXEL : CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER

Estimation et mise en vente de biens immobiliers, aide dans la recherche de votre bien, coaching de votre bien. Suivi personnalisé jusqu'à la réalisation de votre projet : vente ou achat. 25 ans d'expérience dans l'immobilier.

Brigitte Rouxel

Tél. : 06 26 88 09 53

Courriel : brouxel@immosurmesure.fr

Site : immosurmesure.fr/mandataire/mes-biens-brigitte.rouxel

FRÉDÉRIC MOREL ET VIRGINIE EMONNOT : LES FLEURS DE L'OASIS

Reprise du commerce de fleurs et cadeaux d'Hervé et Christine Guégan, avec embauche de Maryline Moreau, salariée du magasin depuis treize ans.

Compositions et décorations florales fraîches, originales, naturelles et personnalisées en fonction des saisons pour tous événements : mariages, naissances, anniversaires, deuils, ...

Coffrets cadeaux, cartes de fidélité. Paniers garnis avec des produits locaux, cadeaux divers, bougies parfumées ou non.

Livraisons possibles dans un rayon de 15 km autour de Bubry.

Les Fleurs de l'oasis

2 place Franchet d'Esperey - 56310 Bubry

Tél. : 02 97 51 70 25 / Courriel : lesfleursdeloasis@gmail.com

Site : lesfleursdeloasis.com / Facebook : Les Fleurs de l'oasis



MARION BAUWENS : A L'ORÉE DE BUBRY

Pension canine.

Titulaire du Certificat de capacité animaux domestiques.

Parc de 1000 m², étang de 2000 m², chaque pensionnaire dispose d'un parc de 100 m² avec une maisonnette.

A l'orée de Bubry

Lann Kerglaive – 56310 Bubry

Tél. 06 25 61 61 78

Site : pension-canine-a-loree-de-bubry.com



Vous venez de créer votre entreprise, d'ouvrir un commerce ou de vous installer en tant que travailleur indépendant à Bubry ? Pour bénéficier d'une parution dans le bulletin municipal, communiquez vos coordonnées à l'accueil de la mairie : vous serez contacté par les responsables de la publication. L'insertion est gratuite et le bulletin municipal est diffusé auprès de tous les habitants de la commune !



VALÉRIANE BOLAY : PAYSAGISTE

Reprise de l'entreprise de travaux paysagers Marcel Bolay.

Création et entretien de jardins et de parcs, taille de haies et de végétaux divers, tonte, engazonnement, pose de clôture, petite maçonnerie, élagage et abattage d'arbres, débroussaillage divers.

Contrats d'entretien à l'année.

Devis gratuits.

Beaux les jardins

Moulin du Duc – 56310 Bubry

Tél. : 02 97 51 34 56 / 06 07 97 95 31

Courriel : valerianebolay@gmail.com

FOUILLÉ PEINTURE PAR STÉPHANE PAVIC



Reprise de l'entreprise Joël Fouillé avec ses salariés, Pascal Stéphant et Thierry Le Pen.

Tous travaux de ravalement, décoration, peinture, papiers peints et revêtements de sol et de mur.

Fouillé peinture par

Stéphane Pavic

2 bis rue de Guémené

56310 Bubry

Tél. : 02 97 51 70 49 / 06 84 05 37 15

Courriel : fouillepeinture@gmail.com

CABA : COMMERÇANTS ARTISANS BUBRY ASSOCIATION

Faisant le constat que, depuis quelques années, des commerces ferment sans trouver de repreneurs et que ces fermetures entraînent une perte de passage dans le bourg, les clients allant faire leurs courses dans d'autres communes ; constatant aussi la large palette de corps de métiers représentée par les entreprises artisanales et le manque de visibilité de celles-ci vis-à-vis de la clientèle bubryate, des commerçants, des artisans et des producteurs de la commune ont créé l'association CABA (Commerçants Artisans Bubry Association), le 15 juin dernier.

Le but de cette toute nouvelle association est de créer une dynamique autour du commerce et de l'artisanat et de permettre à tous, anciens et nouveaux Bubryates, de mieux connaître la richesse et la diversité des activités commerciales et artisanales locales. De nombreux savoir-faire existent mais encore faut-il le savoir... Dans cet objectif, CABA va éditer dans les mois à venir un annuaire regroupant toutes les compétences de la commune en matière de commerce, d'artisanat et de productions locales.



COMPOSITION DU BUREAU

PRÉSIDENTE : Claire Le Porho
(Crêperie Ar Vadelen)

CO-PRÉSIDENT : Loïc Le Berre
(Loïc Le Berre Charpente Menuiserie)

SECRÉTAIRE : Catherine Nignol
(Menuiserie Nignol JMC)

CO-SECRÉTAIRE : Didier Jan
(Taxi Jan)

TRÉSORIER : Frédéric Morel
(Les Fleurs de l'Oasis et Facilis Immobilier)

CO-TRÉSORIER : Ludovic Le Hebel
(Intermarché)

Courriel : caba.bubry@gmail.com

Facebook : [caba.bubry/](https://www.facebook.com/caba.bubry/)

Siège social : CABA – Nanquénez - 56310 Bubry.

L'association est régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 ayant pour but le développement économique et social.

CONCOURS LOGO DE L'ASSOCIATION CABA « Commerçants Artisans Bubry Association »

Créez un logo pour la nouvelle association d'artisans, de commerçants et de producteurs de Bubry !

Qu'est ce qu'un logo : C'est un emblème, un dessin représentant une association, une marque, une entreprise...

A quoi servira le logo : Pour les courriers, les supports publicitaires, pour reconnaître au premier coup d'œil les informations liées à l'association CABA.

Vos oeuvres sont à déposer à la « Crêperie ar vadelen » ou aux « Fleurs de l'oasis » pour le 31 août 2017, au format A4.

A VOS CRAYONS ET CLAVIERS !

Les membres du bureau de l'association voteront pour le logo qu'ils préfèrent.

L'auteur du logo recevra **un chéquier cadeau d'une valeur de 50 €** à valoir chez l'ensemble des artisans, commerçants et producteurs de la commune.

Règlement du concours sur <https://www.facebook.com/caba.bubry/>

Questions sur : caba.bubry@gmail.com



Tristan entouré de Jean-Pierre Romieux et Mickaël Le Ferrand et, debout derrière lui, d'Alex Favennec, de Jean-Pierre et Sandrine, ses parents, et du maire, Roger Thomazo.

BUBRY SE MOBILISE POUR TRISTAN

Tristan Le Beller, jeune bubryate originaire du village de Bieuzen, est devenu tétraplégique à l'âge de vingt mois. Agé aujourd'hui de 16 ans, Tristan partage sa vie entre le Centre de Kerpape, où il poursuit sa rééducation et étudie pendant la semaine, et Bieuzen où il rejoint sa famille le week end.

Il y a onze ans, Tristan découvre le Foot fauteuil et se prend de passion pour ce sport. Courageux et obstiné, le jeune homme devient défenseur dans l'équipe des Merlus de Kerpape, dont il est le benjamin. En mars 2017, il est sélectionné comme attaquant en équipe de France pour disputer la 3^{ème} édition de la Coupe du monde de Foot fauteuil à Kissimmee en Floride. La compétition qui se déroulera du 3 au 10 juillet, verra s'affronter les neuf meilleures équipes au niveau mondial !

Mais ce rêve a un prix... Si Sandrine, sa mère, qui est aussi son auxiliaire de vie, peut l'accompagner, les frais étant pris en charge, son père, Jean-Pierre ne peut envisager de partir avec eux, le coût du voyage et du séjour étant trop élevé.

C'est alors que se met en place un bel élan de générosité à l'initiative de Mickaël Le Ferrand, d'Alex Favennec et de Jean-Pierre Romieux de l'ASB. Mis au courant, l'ensemble des commerçants ainsi que quelques associations se mobilisent alors pour lever des fonds et permettre à Jean-Pierre d'accompagner son fils et de partager en famille ce moment inoubliable. Aujourd'hui, le pari est gagné, la somme réunie et, à l'heure où vous lisez ces lignes, Tristan s'est envolé pour les Etats-Unis avec ses parents ! Nous leur souhaitons à tous les trois un bon voyage et de belles rencontres et, pour Tristan, bien sûr, de très beaux matchs et... pourquoi pas, de revenir avec une coupe dans ses bagages !

La famille Le Beller remercie les associations, les commerçants ainsi que toutes les personnes qui ont effectué un don, soit directement, soit via la plateforme internet sur laquelle une cagnotte avait été mise en place. Sandrine, Jean-Pierre et Tristan remercient également la municipalité de Bubry pour son soutien financier. Eh oui, la solidarité existe toujours !



LE BAGAD SANT-EWAN, 1^{ER} DE SA CATÉGORIE !



Le 26 mars, le Bagad Sant-Ewan a remporté la première manche du concours des bagadoù de 3^{ème} catégorie au Palais des Arts, à Vannes. Son interprétation de la suite « J'ai fait l'amour à une brune », lui a valu une note moyenne de 16.95/20 qui l'a hissé à la tête des douze formations en lice. De plus, cerise sur le gâteau, avec cette composition inspirée du Pays nantais, le Bagad a aussi décroché, le même jour, le fameux Prix Terroir ! Un remerciement tout spécial à Didier Primard qui a chanté, avec Fabrice Malardé, trois couplets de « La fille aux oranges », en préambule à la prestation du Bagad.

Les sonneuses et sonneurs du Bagad sont plus que satisfaits et heureux du résultat obtenu car celui-ci est l'aboutissement de nombreuses heures de travail et de répétitions menées au sein de chaque pupitre depuis l'hiver dernier. Maintenant, il reste à l'ensemble du groupe à poursuivre les efforts pour se maintenir en bonne position dans cette catégorie.

La deuxième manche du concours de troisième catégorie aura lieu cet été, le samedi 22 Juillet 2017 dans le cadre du Festival de Cornouailles à Quimper.



Belle réussite pour l'édition 2017 de la journée « Rentrez dans l'art » organisée par Bubry'Arts et l'Atelier Bulle. Chacun a pu s'y initier, gratuitement, à différentes activités artistiques, avec l'aide des bénévoles de l'association.



Le 9 avril dernier, les quelques neuf cents participants des randonnées du cyclo club ont pu apprécier, à pied ou à vélo, nos beaux sentiers, qui plus est, sous un soleil radieux !



A la fin du mois de mai, les "Amoureux de la peinture" ont exposé leurs créations de l'année à la médiathèque. Beau travail les artistes !



Belle journée et de nombreux sportifs pour le trail organisé par le Comité des fêtes de Bubry, le dimanche 14 mai !

LE COLLECTIF ARP



Créé il y a trois ans, le Collectif ARP rassemble cinq artistes parmi les plus talentueux de la sphère « harpe » d'aujourd'hui : Tristan Le Govic, Nikolaz Cadoret, Alice Soria-Cadoret, Cristine Mérienne et Clotilde Trouillaud qui habite à Bubry. Issus d'horizons variés les cinq musiciens mènent tous une carrière soliste et/ou en groupe et sont reconnus internationalement pour leur spécificité.

Le collectif ARP, au-delà d'une mission d'accompagnement de projets, est également organisateur d'évènements : festival « Harpes à Douarn' », rencontres « Harpe Aventures » à Paris, tournée de concerts et un stage par mois tout au long de l'année, ...

En 2017, pour la première fois, les cinq harpistes se retrouveront ensemble sur scène, sous la direction de Jacques Pellen, pour un concert entièrement consacré à l'œuvre de Kristen Noguès, la talentueuse harpiste/compositrice bretonne disparue il y a dix ans. Ils joueront notamment le 3 août à Douarnenez au festival « Harpes à Douarn' », le 7 août au festival « Musiciennes à Ouessant » et le 12 août au Festival interceltique de Lorient.

Site : www.collectif-arp.com , facebook, twitter, youtube.

LES STAGES



Ils s'adressent à tous les harpistes, quel que soit leur niveau. Il est proposé deux heures de cours avec deux professeurs différents, issus du collectif ou invités ponctuels. Les stagiaires sont répartis

en deux groupes de niveau. Une heure, un morceau, tel est le défi de la demi-journée, donc deux nouveaux morceaux au terme de l'après-midi ! La journée se termine par une restitution conviviale du répertoire appris !

Au cours de la saison 2016/2017, outre les harpistes du collectif, les stagiaires ont pu travailler avec les trois invités de l'année, Mael Lhopiteau, Anne Postic et Hoëla Barbedette.

LES PROCHAINS STAGES DU COLLECTIF À BUBRY :

- 12 novembre 2017 avec Dimitri Boeckhoorn et Alice Soria-Cadoret,
- 3 juin 2018 avec Manon Albert et Cristine Mérienne.



Au mois de janvier dernier, Fabrice Le Pendeven a reçu la Médaille du travail pour ses vingt ans de service au sein du restaurant municipal.



Cette année, c'est le couple Martin/Moign qui a remporté le Trophée Pierre Bédard le 28 mai à Saint-Yves.



Grand moment pour ces anciens combattants de la Guerre d'Algérie qui ont reçu la médaille du Mérite fédéral et son diplôme d'honneur : Louis Le Boulch, Jean Périco, Jean Le Stunff, Emile Bévan, André le Léannec, Jean Lorans et André Le Cunff.

LE NOUVEAU BUREAU DE L'ASB



Président : Jean-Pierre Romieux
 Vice-Présidents : Yann Favennec et Cédric Houssays
 Trésorier : Bernard Madigou
 Trésorier adjoint : Cédric Houssays
 Secrétaire : Robert Pierrick
 Secrétaire adjoint : David Raud
 Membres : Jean-Marc Le Roux, Frédéric Morel, Mickaël Le Ferrand, Jean-Yves Le Stunff, Loïc Le Berre, David Nadal, Estelle Le Floch, Mégane Thomazo, Claude Le Dain, Ronan Le Marre, Alexandre Favennec et Jérémy Evano.
Date à retenir : le 12 Août à 16h00, match de gala, le VOC B de Vannes contre le FC Lorient C !

LA PÉTANQUE DE L'ÉTANG FLEURI : ROGER GUÉGAN PASSE LE RELAIS

Roger Guégan, président dynamique et jovial de La Pétanque de l'étang fleuri a démissionné après près de trente ans passés à la tête de l'association.
 Un nouveau bureau a été élu au mois de mai dernier.
 Président : Joël Le Gouallec
 Secrétaire : Michel Le Marre
 Trésorier : Guy Véteau



CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CHIENS DE SAUVETAGE À L'EAU

16 et 17 septembre 2017 à Priziac



Samedi : formation de plongeurs et démonstration de sports canins.
 Dimanche : épreuves du championnat à partir de 9h00.
 Restauration sur place, entrée libre.
 Organisation : Bubry activités et sports canins.

LE TOUR DE L'AVENIR PASSERA À BUBRY

Le Tour de l'Avenir est une compétition cycliste par étapes qui met aux prises uniquement des coureurs espoirs de moins de 23 ans. Elle est la copie conforme de son grand frère, le Tour de France, et rassemble chaque année les meilleures nations du cyclisme.



Cette année, la course passera à Bubry le samedi 19 août, à l'occasion de l'étape qui mènera les cyclistes d'Inzinac-Lochrist à Bignan.

NB : la circulation sera interdite sur la RD2 de 11h30 à 14h00. La RD2 est la route qui vient de Plouay, traverse le bourg et continue en direction de Pontivy.

D'autre part, par mesure de sécurité, et afin de ne pas gêner le bon déroulement de la course, les propriétaires de chiens -ou autres animaux- veilleront à ne pas les laisser divaguer pendant le passage des cyclistes.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

COURSES DE CAISSES À SAVON

Lassociation «Les Savons d'Hélène» nous donne rendez-vous pour la 2^{ème} édition des Courses de caisses à savon le samedi 16 septembre, dans le bourg de Bubry. Seize équipages seront sur la ligne de départ et s'affronteront dans une compétition haute en couleurs et en rebondissements !
 A partir de 10h : présentation des équipes, suivie des descentes individuelles chronométrées.
 L'après-midi : courses en duel.
 A 17h : remise des trophées.
 Repas, encas et boissons disponibles sur place tout au long de la journée.
 Si vous souhaitez participer à l'organisation de cette journée festive, n'hésitez pas à contacter Nico, Ludo ou Benoît !
 Tél. : 06 32 15 57 30 / 06 84 79 46 93 / 06 30 58 48 09.



JUILLET	
1 ^{er}	Feu d'artifice du Comité des fêtes
1 ^{er} - 2	Exposition de Bubry' Arts
1 ^{er} - 3	Fêtes locales de Bubry
9	Fest-dé du Club des amis et retraités
16	Concours de pétanque et repas à Saint-Trémeur
18 - 29	Exposition de peinture à la médiathèque : l'Art s'emporte
23	Pardon de la chapelle Sainte-Hélène
26	Cérémonie de la Femme dans la Résistance
AOÛT	
6	Fête de Kerbohame
13	Pardon de Saint-Armel
14 - 15	Fêtes locales à Saint-Yves
19	Course cycliste : Le Tour de l'avenir
26	Randonnée pourlet (Départ de Saint-Clément)
27	Pardon de Saint-Guénaël
SEPTEMBRE	
1 ^{er}	Forum des associations
3	Pardon de Saint-Clément
10	Repas des Aînés
16	Courses de caisses à savon
16 - 17	Bubry activités et sports canins : Championnat de France de sauvetage en eau douce à Priziac
17	Pardon de la Salette
23	Salon animalier de Bubry activités et sports canins
24	Pardon de Saint-Trémeur
OCTOBRE	
1 ^{er}	Pardon de Saint-Hervé
1 ^{er}	Journée de la FNATH
3 - 14	Exposition de peinture à la médiathèque : Corinne Hémonet
7	Repas du Comité de jumelage
14 - 15	Rassemblement moto de Desmo Breizh 56
21	Fest-Noz du Bagad
29	Marché du Terroir
NOVEMBRE	
4	Repas de l'école Teir Dervenn
11	Commémoration du 11 novembre
18	Soirée concert de Team Euro Side
18	Goûter du Club des amis et Retraités
21/11 2/12	Exposition de peinture à la médiathèque : Emmanuelle Muros
25	Loto de l'école La Feuillaison
26	Fest-dé du Club des amis et retraités
27	Repas des Randonneurs du Brandifout
DÉCEMBRE	
2	Fête de Sainte-Barbe
2 et 3	Marché gourmand de l'école Sainte-Hélène
12	Arbre de Noël de l'école Sainte-Hélène
21	Spectacle de Noël offert par la municipalité aux écoliers

ATELIER PERCUSSIONS



Atelier de percussions tous les mercredis de 19h00 à 20h30 à la médiathèque ouvert aux ados et adultes (à partir de 13 ans).

Découverte des percussions : djembé, doumdoum. Pratique de différents styles de musique.

Accessible à tous les niveaux (débutants ou déjà pratiquants).

60 € / trimestre.

Contact : François Kernen

Tél. : 06 80 23 10 45.

NOUVEAU : COURS DE CAPOEIRA



A partir du 14 septembre, l'association Meia-Lua (demi-lune) d'Inguiniel proposera des cours de capoeira à la salle polyvalente de Bubry le jeudi à 17h30.

Cet art, issu des danses afro brésiliennes, est une tradition très ancrée au Brésil. Initiée, il y a plus de trois siècles, par les esclaves à la recherche de leurs racines

africaines et d'une forme de liberté, la capoeira est un subtil mélange de jeu, de lutte, de «malice», d'équilibre et d'intense énergie, transportée par des rythmes de percussions et de chants en portugais.

A partir de 12 ans.

Contact : Géraud Fauc

Tél. : 06 69 56 49 51

Courriel : decercle@yahoo.fr

COURS D'ITALIEN

Les cours d'italien mis en place par le Comité de jumelage reprendront à partir de la rentrée. Dispensés par Muriel et Giustino, professeurs bénévoles, ils se déroulent dans la salle située au-dessus du restaurant municipal, le samedi à 14h00.

Contact : Agnès Bolzinger

Tél. : 02 97 51 78 58

Courriel : agnesbolzinger@orange.fr



NAISSANCES

Merwen LE GUÉNEC	9 janvier
Lyssandre CHAUVIN	24 janvier
Candice JÉGOUZO	11 février
Antoine COURTAY	18 avril
Ethan LE SAËC	26 avril
Lindsay HOUSTIN	4 mai
Taho MORIN	10 mai

MARIAGES

Tiare HURIORE et Mickaël LE ROUX	14 février
Olivia LEHUGEUR et Jonathan JÉGOUZO	25 avril
Christine COSNAY et Arnel LE SCIELLOUR	6 mai

ATELIER NUTRITION SANTÉ SENIORS

En partenariat avec la mairie de Bubry, l'Asept Bretagne, association de prévention santé et partenaire des caisses de retraite, organise un Atelier Nutrition Santé Seniors pour les personnes retraitées de 55 ans et plus.

Ce programme, composé de neuf séances de deux heures, abordera différents thèmes autour de l'alimentation dans une ambiance chaleureuse, dynamique et conviviale.

Réunion publique le vendredi 8 septembre à 14h00.

Ateliers les vendredis, du 22 septembre au 1^{er} décembre.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

**DEPUIS LE 22 MARS, À VÉLO,
LE PORT D'UN CASQUE CERTIFIÉ
EST OBLIGATOIRE POUR TOUS LES
ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS**



DÉCÈS

Pascal LE CLOUËREC	19 décembre
Nicole TANGUY, épouse LE PADELLEC	28 décembre
Maryvonne MARCHAND, veuve LE GOURRIÉREC	4 janvier
Valentine POULICHET, veuve LE FERRAND	8 janvier
Thérèse MORVAN, veuve BOLAY	28 janvier
Joseph MALARDÉ	28 janvier
Marie LE STUNFF, veuve GUILLEMOT	30 janvier
Denise YHUEL, veuve LE NY	30 janvier
Auguste JAN	2 février
Christian ELIOT	4 février
Alain BOURDEL	5 février
Michel VERLHAC	13 février
Marie LE SAUSSE, veuve LE SAUSSE	15 février
Denise GUÉGAN, veuve LE MAREC	17 février
Marie JULÉ, veuve KERVAREC	19 février
Thérèse LE POSTEC, épouse JULÉ	19 février
Nathalie SAGET, épouse LE BOURLOUT	20 février
Rolland LE STUNFF	1 ^{er} mars
Eugène GUYONVARCH	2 mars
Jean BÉVAN	10 avril
Jeanne LE GAL, veuve LE BOURLIGU	20 avril
Louis LE SAËC	30 avril
Odette GUINIO, veuve GUÉGAN	15 mai
Julien GUILLEMOT	31 mai
Maximin EVANO	7 juin
Gisèle LE STUNFF, épouse LE SAGER	11 juin
Denise GUYOT, épouse ROBERT	18 juin
Thérèse LE GOURRIÉREC, veuve LE GAL	24 juin

**S.O.S
Amitié**

**S.O.S Amitié région de Rennes ÉCOUTE dans l'ANONYMAT
et la CONFIDENTIALITÉ toute personne en difficulté.**

Écoute bienveillante et sans jugement.

 jour & nuit : 02 99 59 71 71 - www.sos-amitie.com (chat & mail)

Recrutement et formation des bénévoles, contact :
S.O.S Amitié - BP 70837- 35008 RENNES Cedex ou sosamitierennes@wanadoo.fr

Association reconnue d'utilité publique - Dans soumis à réduction d'impôts

UN MAL.  DES MOTS.

AMÉNAGEMENT DE SAINT-YVES

